



# ENCGT

المدرسة الوطنية للتجارة والتسيير  
+×¡∑∏ +.∞.∑:∞+ | :∞∏∑×∧ ∞:∞∏∞∞∞  
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion

## *Consignes importantes relatives aux examens*

- 1.** Tout étudiant est obligé de respecter les mesures de distanciation physique indiquée ;
- 2.** Tout étudiant est obligé de porter convenablement une bavette ;
- 3.** Aucun emprunt ou échange d'objets n'est autorisé quelle que soit la raison. Pour le bon déroulement de l'examen, chaque étudiant doit s'équiper de tout le matériel autorisé qui lui permet de composer dans les meilleures conditions;
- 4.** Toute fraude ou tentative de fraude (communication verbale, antisèche, téléphone portable, documents non autorisés, ...) entraîne l'application des dispositions réglementaires en vigueur par le conseil disciplinaire ;
- 5.** Les étudiants doivent être présents dans la salle d'examen au moins 15 minutes avant le début de l'épreuve ;
- 6.** Aucun étudiant n'est autorisé à participer à une épreuve :
  - S'il n'a pas sa carte d'étudiant (ou son attestation d'inscription et/ou une pièce d'identité) ;
  - S'il n'est pas inscrit sur les listes officielles ;
  - S'il arrive trente minutes après la distribution des sujets.
- 7.** Aucun étudiant n'est autorisé à quitter la salle d'examen pendant la demi-heure qui suit la distribution des sujets. L'étudiant qui sort de la salle d'examen, une fois sa copie remise, n'aura plus le droit d'y accéder une deuxième fois ;
- 8.** Lorsque, pour une raison déterminée, l'étudiant sollicite une sortie momentanée, il doit être accompagné par un surveillant ;
- 9.** Les affaires personnelles des étudiants (sac, cartable, téléphone éteint, baladeur, ...) doivent être déposées à l'écart (fond de la salle, ...). Les téléphones portables doivent être éteints et ne doivent pas être à la portée des étudiants même en qualité d'horloge.
- 10.** Sur la table d'examen ne doivent être déposées que la copie d'examen et les feuilles de brouillon fournies par l'établissement (et éventuellement les seuls documents et matériels autorisés par l'enseignant responsable de la matière).



Download from  
Dreamstime.com

This watermark must remain for promotional purposes only.

31807304

Kotist | Dreamstime.com

**TELEPHONE  
PORTABLE  
INTERDIT**

**L'usage des téléphones portables et autres moyens de communication et d'information est formellement interdit pendant l'épreuve et doivent être éteints et déposés à l'écart de l'étudiant (fond de la salle).**